

LICENCE GÉNÉRALE INFORMATIQUE

Mention Développement Web

RNCP 24514 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24514/>

• PUBLIC VISÉ

- Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

- BTS Services Informatiques aux Organisations - Option Solutions Logicielles et Applications Métiers, DUT Informatique, Diplôme de premier cycle technologique Informatique, Diplôme Analyste programmeur du CNAM, DUT GEII, ou d'un diplôme qui dispense des niveaux L1 et L2
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 ou d'un titre professionnel enregistré au RNCP Niveau 5
- Personnes ayant validé une formation de développeur web validant 120 crédits ECTS,
- Personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 (validation des études supérieures – VES),
- Personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle par VAE ou VAP85

Être familiarisé avec :

- Les Technologies web : HTML / CSS / PHP / JavaScript
- Les outils de travail en groupe et de versionning : GIT / Trello
- Les fondamentaux de la gestion de projets
- Les fondamentaux algorithmiques de la programmation procédurale et de la programmation orienté objet

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Prise de contact avec l'UFA :

- Tout le long de l'année, via le site dédié à l'enseignement supérieur de Saint-Vincent : <https://enseignement-superieur.lyceestvincent.fr>
- Tout le long de l'année au contact direct : stella.ribas@lycestvincent.net – 03 44 56 70 08

Procédure de recrutement :

- Dossier et entretien de motivation avec le directeur de l'UFA – Inscription dématérialisée auprès du Cnam Haut de France – Jury d'admissibilité commun : l'UFA Saint-Vincent et le Cnam HDF
- Entretiens : à partir du mois de Mars jusqu'à l'entrée en formation en septembre
- Aucun frais de dossier de candidature

Délais d'accès :

- Environ 6 mois : de mars à l'entrée au mois de septembre

Date d'entrée en formation :

- Le 2 septembre 2024

Aide à la prospection d'un contrat d'apprentissage :

- Points réguliers et aide à la recherche d'alternance

Contrat d'apprentissage :

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

L'UFA est en relation avec l'entreprise avant l'entrée en alternance pour l'élaboration du contrat d'apprentissage. L'apprenti signe son contrat au plus tard le premier jour de celui-ci.

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Développer au sein d'une équipe dédiée à un projet ; assister un lead développeur ; assister un chef de projet web ; être en synergie avec le pôle ergonomique et créatif

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

- Développeur Full-Stack : développeur FrontEnd / développeur BackEnd
- Poursuite en Master I et Master II : Lead Développeur - Chief Technical officer - Chef de projet web fonctionnel - Chef de projet technique - Manager de projet



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Formation assurée par des professionnels confirmés
- ✓ Pédagogie en mode projet
- ✓ Rythme d'alternance d'une semaine en formation et 3 semaines en entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- ✓ Contrôles ponctuels
- ✓ Preuve de concept (POC)
- ✓ Projets réalisés par équipe émanant de besoins réels
- ✓ Examen final

• VALIDATION :

- ✓ Diplomatation CNAM : LG02501A
- ✓ Licence générale Sciences Technologies santé mention informatique parcours informatique générale
- ✓ RNCP 24514
- ✓ Une expérience professionnelle validée.
Une moyenne de 10/20 pour l'ensemble des U.E
Pas de possibilité de valider un seul ou quelques blocs de compétences, ni d'équivalence passerelle.

• NOMBRES DE PARTICIPANTS:

- ✓ 11

• DURÉE DE LA FORMATION :

- ✓ Du 2 septembre 2024 au 2 juillet 2025, soit 10 mois
- ✓ 483 heures

• TARIF DE LA FORMATION :

Coût de la formation :

- ✓ Gratuite et rémunérée pour les jeunes alternants
- ✓ Contribution au frais de formation par les opérateurs de compétence des entreprises;

Prise en charge de 8116 €, selon l'arrêté du journal officiel.

Celui-ci est compris entre 6000 € et 8400 € selon le référentiel de France compétences : <https://www.francecompetences.fr/Niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats-d-apprentissage-France-competences.html>

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- ✓ Afin de sécuriser la parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation
- ✓ Locaux : accessible aux personnes à mobilité réduite le cas échéant – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr

Service Mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilite@cfajeambosco.fr



COORDONNÉES

UFA SAINT-VINCENT
30 rue de Meaux - 60300 SENLIS
03 44 56 70 08
fammar@nodevo.com
stella.ribas@lyceestvincent.net

EXPERTS MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Guilhem Braillon : braillon.g@cfajeambosco.fr
Sophia Jandos : jandos.s@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2023

- 100 % : Taux de réussite aux examens (pourcentage des apprentis présentés à l'examen ayant obtenu la certification)
- 9% : Taux d'interruption en cours de formation
- 100% : Taux de poursuite d'études
- 0% : Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification

• VALEUR AJOUTÉE

✓ Enseignement assuré par des professionnels :

. Lead développeurs/Chefs de projets /Directeurs des systèmes d'information/Managers/Experts UX/UI

✓ Pédagogie :

- . 25 entreprises partenaires et un réseau des "anciens" actif pour un appui au placement en alternance
- . Réalisation de **preuve de concept** et de **projets métiers**
- . Ateliers d'aide à la préparation du rapport d'activité

✓ Point d'écoute :

- . Accompagnement social des apprentis
- . Ressources handicap